



CINQ LITRES du Mans Auto DEUX LITRES Moto 37^{ème} édition dimanche 12 avril 2020



MANIFESTATION FESTIVE pour Autos construites (ou de type) avant 1945, pour Motos construites avant 1969, parade pour autos de 1945 à 1980 et pour motos de 1969 à 1980, parade de solex et mobyette construits avant 1980

Quatre parades séparées :

- 14h30 : Parade de cyclomoteurs construits avant 1980
- 15h : Deux Litres pour motos construites avant 1969.
- 15h50 : Cinq Litres pour autos construites (ou de type) avant 1945.
- 16h40 : Parade de voitures des années 45-80 et de motos anciennes des années 69-80.

Chacune d'elles emprunte un parcours urbain de 1 300 mètres fermé à la circulation habituelle et surveillé par des signaleurs.

Le nombre de participants est limité à 50 par animation.

Ces parades permettent de récompenser notamment les meilleures restaurations, l'harmonie et la moindre consommation.

Montant de l'inscription :

Il comprend 1 plaque par véhicule et 0, 1 ou 2 bracelets repas suivant l'option que vous aurez payée.

Des repas supplémentaires à 28 € et des repas enfants (jusqu'à 10 ans) à 10,5 € sont possibles.

Voir les bulletins d'inscription.

Le bracelet donne accès à la salle Paul Courboulay pour la remise des prix et le verre de l'amitié offert par la ville du Mans à partir de 18 h.

Inscription avant le 12 mars 2020 uniquement par courrier postal à

CAR - Cinq Litres
276 bd Demorieux
72100 Le Mans



Téléphone portable de Sylvain : 06.09.63.38.84



Ce qu'il faut savoir pour le dimanche 12 avril 2020 :

Arrivée des véhicules à partir de 9 h mais avant 11 h 30.

Vous pouvez vous garer quai Louis Blanc mais il faut vous rendre à l'accueil salle Paul Courboulay.

A l'accueil, lors de la remise de votre dossier, vous devrez être en mesure de présenter vos permis de conduire, carte grise et CT de l'auto si besoin.

A l'inscription, vous aurez joint la copie du [certificat d'assurance](#). Sans ce document, pour des raisons de sécurité, la participation de votre véhicule ne sera pas possible.

C'est grâce à nos partenaires qui nous confient des budgets publicitaires que nous pouvons organiser l'ensemble de ces animations. Les participants devront respecter les consignes d'affichage publicitaires : plaque, autocollants sur verres ou chromes. Ils devront être courtois, prudents et respectueux des réglementations en vigueur, notamment l'interdiction de fumer sur les parcs de stationnement des voitures et des deux roues.

Le non-respect entraînera l'éviction.

Un vin d'honneur sera offert par la Ville du Mans à partir de 18h à la salle Paul Courboulay

